



**Rendez-vous au premier Salon des services à la personne
du 29 novembre au 1er décembre 2007 au CNIT, La Défense à Paris pour
s'informer, comparer différents prestataires et choisir la perle rare**

Trouver la personne de confiance pour le soutien scolaire de vos enfants, la garde-malade qui s'occupera d'un proche ou tout simplement la femme de ménage à qui vous confierez les clés de votre maison... Autant de décisions et de choix délicats pour lesquels il s'agit de ne pas se tromper !

Du 29 novembre au 1^{er} décembre 2007, venez rencontrer en un lieu unique 150 entreprises et associations spécialisées dans les prestations de services à la personne. Organisé au CNIT, La Défense à Paris, le Salon des services à la personne vous aidera à **identifier les différents services bénéficiant d'un cadre fiscal privilégié, à comparer directement différents prestataires et à trouver la perle rare pour vous et vos proches.**

La législation en termes de fiscalité et paiement de ce type de prestations a beaucoup évolué dernièrement. Sur le salon, vous pourrez également à travers des micro-conférences quotidiennes d'une vingtaine de minutes **obtenir des informations pratiques sur le CESU¹, les dispositions fiscales et les services couverts.**

Parmi les thèmes abordés :

- Qu'est-ce que le CESU ? À qui s'adresse-t-il ?
- Quelles prestations payer avec le CESU ?
- Quels sont les risques à ne pas déclarer son employé ?
- Comment rémunérer son salarié ou un prestataire ?
- Quelles garanties de qualité de service ?

Pour aussi apprendre sur le salon, des animations seront proposées dans l'Espace Découverte du salon :

A travers des interventions courtes d'experts (20 minutes), vous pourrez par exemple découvrir :

- 5 astuces pour utiliser efficacement votre PC
- 5 astuces pour apprendre plus vite
- 5 phrases clé en anglais
- Les 5 gestes qui peuvent sauver une vie

Informations pratiques sur le Salon des services à la personne

- Du jeudi 29 novembre au samedi 1er décembre 2007, de 10 h à 20 h.
- Au CNIT à La Défense - Paris
- Entrée payante : 8 euros
- Entrée gratuite pour les moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi et les RMIstes.

Le Salon des services à la personne a reçu le soutien de l'Agence Nationale des Services à la Personne.

Pour plus de renseignements : <http://www.salon-services-personne.com>

¹ Chèque emploi service universel

Les services à la personne en détail

Services à la famille

Garde d'enfants :

Garde d'enfants à domicile

Garde d'enfants hors domicile (crèche, jardin d'enfants, halte-garderie, garderie périscolaire, assistante maternelle agréée)

Autres services à la famille :

Soutien scolaire à domicile ou cours à domicile

Accompagnement des enfants dans leurs déplacements

Assistance informatique et internet à domicile

Assistance administrative à domicile

Services à la vie quotidienne

Hygiène et entretien de la maison :

Entretien de la maison et travaux ménagers

Collecte et livraison à domicile de linge repassé*

Petits travaux de jardinage y compris les travaux de débroussaillage

Prestations de petit bricolage dites "hommes toutes mains"

Maintenance, entretien et vigilance temporaires, à domicile, de la résidence principale et secondaire

Alimentation :

Préparation de repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions

Livraison de repas à domicile*

Livraison de courses à domicile*

Services aux seniors et aux personnes handicapées

A leur domicile :

Assistance aux seniors ou autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile, à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux

Assistance aux personnes handicapées, y compris les activités d'interprète en langue des signes, de technicien de l'écrit et de codeur en langage parlé complété

Garde-malade, à l'exclusion des soins

Dans leurs déplacements :

Aide à la mobilité et transports de personnes ayant des difficultés de déplacement lorsque cette activité est incluse dans une offre de services d'assistance à domicile

Accompagnement en dehors de leur domicile (promenades, transports, actes de la vie courante)*

Pour les personnes dépendantes :

Prestation de conduite du véhicule personnel du domicile au travail, sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives*

Soins d'esthétique à domicile

Soins et promenades d'animaux de compagnie, à l'exception des soins vétérinaires et du toilettage

*À condition que ces prestations soient comprises dans un ensemble d'activités effectuées à domicile.

Sources :

Brochure « Les services à la personne » Agence Nationale des Services à la Personne - Juillet 2006

Décret n° 2005-1698 du 29 décembre 2005 art. 1 Journal Officiel du 30 décembre 2005

Décret n° 2007-854 du 14 mai 2007 art. 1 III Journal Officiel du 15 mai 2007

Les services à la personne bénéficient d'une fiscalité avantageuse.

- Une réduction ou un crédit d'impôt sur le revenu de 50% des sommes que vous versez au titre des services à la personne
- Un crédit d'impôt de 50% pour la garde des enfants de moins de 6 ans à l'extérieur de votre domicile
- Si vous optez pour l'emploi direct, vous bénéficiez d'un allègement de charges en tant qu'employeur (et d'une exonération totale ou partielle pour les personnes âgées ou dépendantes de plus de 60 ans)
- Si vous avez recours à une entreprise ou une association agréée, vous bénéficiez d'un taux de TVA réduit à 5,5% sur les prestations qu'elle vous facture

Source : Agence Nationale des Services à la Personne

A propos du Salon des services à la personne

La première édition du Salon des services à la personne aura lieu du jeudi 29 novembre au samedi 1^{er} décembre 2007 au CNIT Paris La Défense. Ses organisateurs ont pour ambition de créer avec ce salon l'événement national des services à la personne afin de contribuer à dynamiser et valoriser ce secteur.

Le salon va en effet permettre de réunir en un seul lieu tous les acteurs de ce secteur et de présenter clairement la globalité de l'offre aux 20 000 visiteurs attendus. Ce premier salon a reçu le soutien de l'Agence Nationale des Services à la Personne.

Le Salon des services à la personne est un événement organisé par Planète micro-entreprises, créateur et opérateur du Salon des micro-entreprises.

Pour plus de renseignements : <http://www.salon-services-personne.com>

Contacts presse : Le Public Système

Sidonie Dumoulin - sdumoulin@lepublicsysteme.fr – 06 64 00 49 59

Candice Edery – cedery@lepublicsysteme.fr – 01 41 34 22 94